



## CÉLÉBRATION DU LANCEMENT DU CODE DE DÉONTOLOGIE ET NORMES D'EXERCICE

L'Ordre des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance (l'Ordre) a célébré, le 1er mars 2011, le lancement du *Code de déontologie et normes d'exercice* pour les éducatrices et les éducateurs de la petite enfance inscrits (EPEI). Ces normes sont entrées en vigueur le 28 février 2011 sous forme de règlement administratif de l'Ordre.

La cérémonie, qui a eu lieu au siège social de l'Ordre à Toronto, a débuté par un discours de la présidente de l'Ordre, Lois Mahon, EPEI, suivi d'une présentation sur le processus d'élaboration des normes faite par Roxanne Lambert, EPEI, présidente du comité des normes d'exercice, et Mélanie Dixon, EPEI, directrice du Service de l'exercice professionnel.

Ces normes éthiques et professionnelles pour les EPEI ont été élaborées, sur une période de 18 mois, par le biais de consultations menées auprès de professionnels dans le domaine et d'autres parties prenantes clés du public. Leur publication représente un événement historique pour la profession en Ontario.

L'Ordre a eu le plaisir d'accueillir les membres de son conseil ainsi que de nombreux invités de marque, notamment Maryline Dion, directrice générale de l'Association francophone à l'éducation des services à l'enfance de l'Ontario (AFÉSEO) et Eduarda Sousa, directrice générale de l'Association of Early Childhood Educators Ontario (AECEO). L'Ordre a aussi accueilli ses collègues Jan Robinson, registrateur et chef de la direction de l'Ordre des physiothérapeutes de l'Ontario, et Pamela Blake, registrateur adjointe de l'Ordre des travailleurs sociaux et des techniciens en travail social de l'Ontario. Les membres du personnel du ministère de l'Éducation et du ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse, et des représentants d'établissements d'enseignement et de collèges, de centres de garde d'enfants, du Conseil sectoriel des ressources humaines des services de garde à l'enfance (CSRHSGE) et de la Fédération des enseignantes-enseignants des écoles secondaires de l'Ontario (FEESO) étaient également présents.

Nous remercions toutes les personnes qui sont venues participer à cet événement extraordinaire pour l'Ordre et pour la profession!



La présidente de l'Ordre, Lois Mahon, EPEI, s'adresse aux invités à la cérémonie.



Le comité des normes d'exercice célèbre!  
À gauche : Heather Yeo, EPEI; Richard (Dick) Winters, EPEI; Leslie Kopf-Johnson, EPEI; Carol Crill Russell; LuAnn Hill-MacDonald, EPEI; Roxanne Lambert, EPEI (présidente); Mélanie Dixon, EPEI (directrice du Service de l'exercice professionnel).  
Absentes : Brigitte Berneche; Mary Gordon; Carolyn Masi, EPEI; Janette Pelletier.

### DANS CE NUMÉRO...

- 2 Entrevue avec la registrateur
- 3 Pleins feux - Profils des comités
- 4 Résultats de l'élection 2011
- 6 L'Ordre se fait connaître
- 7 Profil d'un programme
- 8 Nouvelles de l'Ordre

# ENTREVUE AVEC LA REGISTRATEURE

NOUS VOUS PRÉSENTONS SUE CORKE, NOUVELLE REGISTRATEURE ET CHEF DE LA DIRECTION DE L'ORDRE DEPUIS AVRIL 2011.



## Q : Qu'est-ce qui vous a menée à ce poste?

**R :** Dans ma carrière, j'étais rendue au point où je voulais mettre à profit toute l'expérience que j'ai accumulée, dans son ensemble, pas seulement certaines parties. C'est exactement ce que ce poste m'offrait. Au cours de mes 30 années de carrière dans le secteur public, j'ai dirigé un service de réglementation, j'ai participé à la modernisation d'un système complexe d'enregistrement foncier, j'ai participé au remaniement de la *Loi sur la protection des consommateurs* et j'ai siégé au conseil d'administration de divers organismes de réglementation. Avant de me joindre à l'Ordre, j'ai supervisé le deuxième plus grand système de services à l'enfance au Canada et j'ai participé au lancement de la maternelle et du jardin d'enfants à temps plein avec nos collègues du ministère de l'Éducation. J'ai également été le cadre responsable de la modernisation du service à la clientèle de la Ville de Toronto, qui a donné lieu à la mise sur pied du nouveau télécentre 311. Selon moi, le poste de registrateur et chef de la direction de l'Ordre des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance fait appel à toute cette expérience parce que nous cherchons à protéger l'intérêt public, à assurer une gouvernance transparente, à offrir un excellent service à nos membres et nos parties prenantes et à soutenir et à améliorer la profession d'éducatrice et d'éducateur de la petite enfance.

## Q : Quelles sont les valeurs les plus importantes pour vous, en tant que leader?

**R :** L'intendance, le service, le comportement éthique et la transparence sont les fondements de tout organisme qui, comme l'Ordre, a comme mandat d'honorer la confiance du public, et j'y crois.

Quant aux valeurs rattachées au leadership, j'ai beaucoup réfléchi au type de dirigeant avec qui j'aime travailler et j'ai essayé de devenir moi-même ce leader. J'aime un dirigeant qui est accessible, qui fait confiance au personnel et qui l'habilite, qui fournit à l'organisme l'orientation stratégique et les outils nécessaires pour faire un bon travail, qui donne de la rétroaction solide et honnête et qui a la volonté de développer le potentiel du personnel. Dans mes fonctions de leader, j'aime travailler avec des gens qui ont un esprit de collaboration et le sens de l'analyse et de la stratégie, des gens généreux qui ont de la compassion et qui cherchent toujours à apprendre comment mieux faire les choses.

Au cours de ma carrière, j'ai eu l'immense chance d'avoir eu des leaders que j'ai admirés et des équipes qui ont réuni ces qualités.

## Q : Décrivez brièvement votre vision pour l'Ordre.

**R :** L'Ordre en est maintenant à sa quatrième année d'existence. Il est encore tout jeune et, comme le disait si bien notre présidente, il en est à ses années de formation. Comme les avantages de l'inscription et les possibilités offertes aux éducatrices et aux éducateurs de la petite enfance augmentent, le nombre de nos membres augmente aussi. Dans ma vision pour l'Ordre, j'aimerais que nous développions notre

infrastructure administrative pour devenir un fournisseur de services hautement efficace et sensible aux besoins de ses membres, et j'aimerais que notre réputation d'organisme d'autoréglementation transparent, équitable et efficace renforce notre crédibilité et augmente la confiance dont nous sommes garants. J'aimerais que l'Ordre devienne un leader parmi les organismes de réglementation et un organisme sur lequel les enfants et les familles peuvent compter pour protéger leurs intérêts.

## Q : Quelles sont vos grandes priorités en tant que nouvelle registrateur et chef de la direction de l'Ordre?

**R :** Dans une perspective interne, l'Ordre vient tout juste de tenir la deuxième élection des membres de son conseil permanent, alors une de mes premières priorités est de voir à ce que le nouveau conseil s'installe rapidement et qu'il soit bien équipé pour s'acquitter de ses fonctions. En février dernier, l'Ordre a lancé le *Code de déontologie et normes d'exercice*, si bien qu'il faudra mieux faire connaître cet important document aux membres, et c'est là une autre priorité clé. Au sommet de ma liste, je veux, bien sûr, que le processus d'inscription continue de se dérouler rapidement et équitablement, et je veux aussi mettre en place des processus administratifs efficaces là où c'est possible. Il est également probable qu'en 2011, l'Ordre doit traiter son premier cas de discipline : il sera donc essentiel que les membres du comité de discipline soient bien soutenus pour prendre ses décisions.

Dans une perspective externe, il sera très important de garder l'œil ouvert sur le milieu politique et réglementaire, et de communiquer ouvertement avec le gouvernement et nos parties prenantes, surtout à la lumière du fait que nous sommes dans une année d'élections provinciales et que notre Loi sera soumise à un examen obligatoire dans les prochaines quelques années.

## Q : L'Ordre a plus de 33 000 membres. Qu'est-ce que vous aimeriez qu'ils sachent?

**R :** Et bien, j'aimerais que tous les membres de l'Ordre puissent me connaître personnellement, mais ce n'est pas très réaliste! Je compte sortir de mon bureau et rencontrer le plus grand nombre de membres possible pour savoir ce qui compte le plus pour eux. J'ai une petite-fille dans un programme de la petite enfance, alors les normes d'exercice de la profession représentent pour moi un intérêt direct et personnel. Tous les jours, nos membres font un travail très important avec nos tout-petits, et il est extrêmement important que le public puisse faire confiance aux éducatrices et aux éducateurs de la petite enfance inscrits. Je vais travailler fort, en collaboration avec mon équipe dévouée, pour que l'Ordre fournisse le service que vous méritez dans ce secteur en pleine croissance.

# PLEINS FEUX SUR LES COMITÉS

## PROFIL DU COMITÉ DES ÉLECTIONS DE L'ORDRE

Le comité des élections est chargé de déterminer de temps à autre les procédures à suivre pour mener des élections, de voir à ce que les procédures d'élection soient suivies et de s'assurer que les élections se déroulent conformément aux règlements administratifs de l'Ordre.

Le comité doit également remplir les fonctions suivantes :

- Résoudre les différends sur les questions de l'éligibilité d'un membre à un poste au sein du conseil ou de son admissibilité à voter lors des élections des membres du conseil
- Fixer la date de chaque élection et en informer le conseil
- Prendre les mesures nécessaires ou demander à la registrateur de prendre les mesures nécessaires si le service postal est interrompu ou si Postes Canada a commis une erreur
- Déclarer que les candidats qui ont reçu le plus grand nombre de votes dans une circonscription électorale sont élus, à moins qu'une demande de deuxième scrutin n'ait été faite
- Élaborer les procédures à suivre pour tenir un second dépouillement, si la demande en est faite
- Remplir d'autres fonctions prévues par les règlements administratifs

Le comité des élections est formé de quatre membres, dont trois sont des membres élus du conseil et le quatrième est un membre du public nommé.

Le comité des élections s'est réuni 10 fois au cours de la planification et de la tenue des élections des membres du conseil

de l'Ordre en 2011. Les personnes suivantes faisaient partie du comité des élections lors des élections des membres du conseil en 2011 :

### MEMBRES DU COMITÉ :

Présidente (membre élue) :

*Theresa Kralovensky, EPEI*

Membre élue : *Aurelia Di Santo, EPEI*

Membre élue :

*Lexi Deece-Cassidy (Goring), EPEI*

Membre du public nommée : *Younglee Ha*

### MEMBRES DU PERSONNEL QUI ONT DONNÉ LEUR SOUTIEN AU COMITÉ :

*Laura Sheehan*, directrice de l'Inscription et des services aux membres

*Tina Vlahos-Bachoumis*, gestionnaire

des documents administratifs

*Julia Lipman*, chef de l'Unité des

communications

## COMITÉ DES NOMINATIONS

Le comité des nominations doit, lors de la première réunion ordinaire du conseil suivant des élections, faire des recommandations au conseil concernant la nomination des membres et des non-membres du conseil aux comités et la nomination de la présidente ou du président de chaque comité (à l'exception du comité exécutif).

Le comité tient compte de la représentation de chaque circonscription électorale ainsi que de la représentation des Premières nations ou des Autochtones et des francophones.

Il tient également compte des préférences ainsi que des antécédents et de l'expérience des membres et des

non-membres du conseil. Enfin, il doit aussi prendre en considération la *Loi de 2007 sur les éducatrices et les éducateurs de la petite enfance* et les règlements administratifs de l'Ordre, qui précisent la composition des comités et les exclusions.

Le comité des nominations est formé de trois membres élus et de deux membres du public.

Les personnes suivantes ont siégé au comité des nominations lors de la première réunion du conseil tenue les 24 et 25 février 2009 :

### MEMBRES DU COMITÉ :

Présidente (membre élue) :

*Eugema Ings, EPEI*

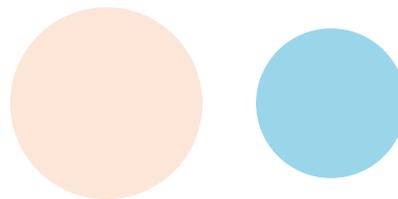
Membre élue : *Leslie Kopf-Johnson, EPEI*

Membre élue : *Roxanne Lambert, EPEI*

Membre du public nommée : *Mary Gordon*

Membre du public nommée : *Younglee Ha*

# RÉSULTATS DE L'ÉLECTION



Les résultats de l'élection des membres du conseil de l'Ordre qui ont eu lieu en avril dernier sont maintenant disponibles. Les 14 membres de l'Ordre suivants ont été élus au conseil :

CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE	NOMBRE DE MEMBRES DE L'ORDRE	MEMBRES DU CONSEIL
1 – Région du Nord et du Nord-Est	2	Eugema Ings Lois Mahon
2 – Région de l'Est	1	Lisa Lamarre-O'Gorman
3 – Région du Sud-Est	1	Susan Quaiff
4 – Région du Centre-Est	2	Linda Cottes Roxanne Lambert
5 – Région de Toronto	3	Valerie Sterling Richard (Dick) Winters Heather Yeo
6 – Région du Centre-Ouest	2	Anna Baas-Anderson Sophia Tate
7 – Région de Hamilton/Niagara	1	Susan (Darlene) Edgar
8 – Région du Sud-Ouest	2	Barbara Brown Vera Niculena (Nici) Cole

Les biographies des 14 membres élus du conseil et des 10 membres du public nommés seront affichées sur le site Web de l'Ordre en juillet 2011 à [www.ordredesepe.on.ca](http://www.ordredesepe.on.ca).

## LES PROCHAINES ÉTAPES

Le nouveau conseil se réunira pour la première fois les 21 et 22 juin 2011. Au cours de cette première réunion, une présidente, une vice-présidente et un comité exécutif seront élus. Les comités statutaires et non statutaires de l'Ordre seront également mis sur pied. *(Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter notre site Web à [www.ordredesepe.on.ca](http://www.ordredesepe.on.ca)).*

Les membres du conseil participeront également à une séance d'orientation au cours de la première réunion. Cette séance portera sur la gouvernance, les lois et les opérations.

**SUITE...**

## ÉLECTION 2011 (SUITE)...

### DEMANDES POUR SIÉGER AUX COMITÉS

Plus de 200 membres ont fait une demande pour siéger aux comités de l'Ordre à titre de non-membres du conseil.

La structure des comités de l'Ordre permet pour 11 non-membres du conseil. Le comité des nominations étudie toutes les demandes présentées par les non-membres du conseil avant de faire des recommandations au conseil.

L'Ordre communiquera avec toutes les personnes qui ont fait une demande pour siéger aux comités en juillet 2011.

### RESPONSABILITÉS DU CONSEIL

Le conseil de l'Ordre a la responsabilité de prendre les décisions qui se rapportent aux exigences d'adhésion à la profession, aux normes éthiques et professionnelles et à la faute professionnelle. Chaque membre du conseil siège également à un ou plusieurs comités de l'Ordre.

Les comités statutaires de l'Ordre prennent des décisions portant sur les appels des inscriptions, les plaintes, la faute

professionnelle, l'incompétence et l'incapacité. Les comités non statutaires de l'Ordre font des recommandations au conseil concernant les politiques.

Pour obtenir plus de renseignements sur les comités de l'Ordre et sur ce qu'ils font, veuillez visiter la section « À propos de l'Ordre » --> « Conseil et comité » sur le site Web de l'Ordre à [www.ordredesepe.on.ca](http://www.ordredesepe.on.ca).

### PROCHAINES ÉLECTIONS

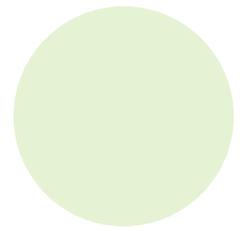
À compter de 2013, les élections dans les huit circonscriptions électorales de l'Ordre seront échelonnées pour que les membres de l'Ordre ne soient pas élus en même temps dans les huit circonscriptions. Les prochaines élections des membres du conseil auront lieu en avril 2013 et se dérouleront dans cinq des huit circonscriptions électorales de l'Ordre.

Voici le calendrier des prochaines élections dans chacune des circonscriptions électorales de l'Ordre :

CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE	NOMBRE DE MEMBRES À ÉLIRE À CHAQUE ÉLECTION	PROCHAINES ÉLECTIONS
3 – Région du Sud-Est	1	Avril 2013
4 – Région du Centre-Est	2	Avril 2013
5 – Région de Toronto	3	Avril 2013
7 – Région de Hamilton/Niagara	1	Avril 2013
8 – Région du Sud-Ouest	2	Avril 2013
CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE	NOMBRE DE MEMBRES À ÉLIRE À CHAQUE ÉLECTION	PROCHAINES ÉLECTIONS
1 – Région du Nord et du Nord-Est	2	Avril 2014
2 – Région de l'Est	1	Avril 2014
6 – Région du Centre-Ouest	2	Avril 2014

**NOUS REMERCIONS TOUS LES MEMBRES  
QUI ONT PARTICIPÉ À L'IMPORTANT PROCESSUS  
D'ÉLECTION DES MEMBRES DU NOUVEAU  
CONSEIL DE L'ORDRE.**

# L'ORDRE SE FAIT CONNAÎTRE



Depuis la création de l'Ordre des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance (l'Ordre), ses représentants font des présentations à divers groupes du secteur de l'apprentissage de la petite enfance et des services de garde d'enfants pour les aider à mieux comprendre ce qu'est l'Ordre et ce qu'il fait.

Au cours des six derniers mois, l'Ordre a fait considérablement plus de présentations à ses membres, aux employeurs et aux étudiants afin de les renseigner sur le nouveau *Code de déontologie et normes d'exercice*.

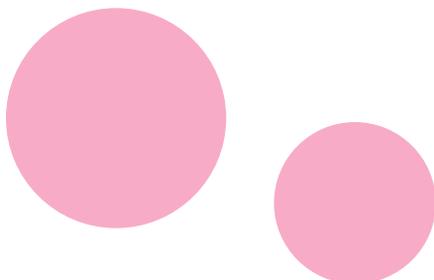
L'Ordre prend contact avec les étudiants en faisant des présentations spéciales dans des établissements d'enseignement

pour parler de son rôle. Ces présentations sont l'occasion idéale d'expliquer aux finissants ce que signifie l'autoréglementation de la profession et l'adhésion à l'Ordre. Elles portent plus précisément sur le processus d'inscription, y compris les changements récents qui permettent aux étudiants au dernier semestre d'entamer le processus d'inscription sans attendre d'avoir terminé leur programme.

En 2011, l'Ordre a déjà fait plus de 65 présentations partout dans la province. Voici un aperçu des endroits où l'Ordre est allé jusqu'à présent cette année :

TYPES DE PARTIES PRENANTES	PERSONNES PRÉSENTES
<ul style="list-style-type: none"><li>• Collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario</li><li>• Réseaux Meilleur départ</li><li>• Réseaux communautaires</li><li>• Réseaux de superviseurs</li><li>• Centres de garde d'enfants</li><li>• Conseils scolaires</li><li>• Groupes de fournisseurs de services</li><li>• Associations professionnelles</li><li>• Ministère de l'Éducation</li><li>• Salons de l'emploi</li><li>• Conférences</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Plus de 1 000 étudiants</li><li>• Plus de 1 200 EPEI/ employeurs</li><li>• Membres de la communauté francophone</li><li>• Membres de la communauté autochtone</li></ul>

L'Ordre a beaucoup d'autres présentations au programme en 2011. Si vous désirez que nous fassions une présentation à votre organisme, ou si vous désirez obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec l'Ordre au 1 888 961-8558 ou par courriel à [info@ordredesepe.on.ca](mailto:info@ordredesepe.on.ca).



# PROFIL D'UN PROGRAMME : DE STAGIAIRE À EPE

En 2007, l'organisme *London Bridge Child Care Services Inc. (London Bridge)* a vu dans un problème la possibilité de créer un programme pour les étudiants qui offre à la fois des emplois intéressants et la chance de connaître les joies d'une carrière en éducation de la petite enfance.

*London Bridge* est un grand organisme sans but lucratif de services de garde d'enfants, avec des centres à Sarnia, Exeter et London, et très bientôt une installation multigénérationnelle à Zurich, en Ontario. Il va sans dire qu'il a beaucoup d'employés à remplacer pendant les vacances. Doté d'un personnel de 300 employés, *London Bridge* s'occupe de 1 200 enfants de zéro à six ans.

Au cours des mois d'été, la pression est plus forte pour trouver des personnes qui remplacent les membres du personnel en vacances, et c'est de là qu'est née l'idée de créer un programme de stages d'été qui pourrait combler ce besoin tout en faisant avancer la profession.

## PRÉPARER LA PROCHAINE GÉNÉRATION D'EPE

« Dans le programme de stages d'été, les stagiaires peuvent remplacer le personnel en vacances et voir, par l'expérience, que l'éducation de la petite enfance est un bon choix de carrière », dit Chris Wylie, coordonnateur du recrutement et de l'orientation à *London Bridge*. « Selon nous, le programme de stages se fonde sur l'établissement de relations solides et l'acquisition d'expériences pertinentes et riches. »

Les stagiaires travaillent en collaboration avec des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance inscrits (EPEI). Ils participent à la planification du programme et à divers aspects de la routine quotidienne. Ils ont 35 heures de travail garanties par semaine de la fin de mai au début de septembre. Ils ont des blocs de temps prévus pour travailler avec les nourrissons, les bambins et les enfants d'âge préscolaire, ce qui leur permet de nouer des liens avec différents groupes d'enfants, de parents et de membres du personnel. Les heures de travail leur permettent également de faire l'expérience d'une semaine typique de travail.

Avant de commencer, les stagiaires suivent une orientation et apprennent ce que l'on attend d'eux. Chacun a une éducatrice ou un éducateur mentor qui le guide tout au long de l'été. Les mentors demandent régulièrement aux stagiaires comment ça va pour leur offrir du soutien et assurer le succès de leur expérience.

Ellen Van Lierop, EPEI, a participé au programme de stages d'été en 2009, entre sa première et sa deuxième année d'études dans le programme d'éducation de la petite enfance du Collège Fanshawe. « J'ai beaucoup aimé la possibilité de travailler avec tous les groupes d'âge pendant que je faisais mon cours. J'ai pu connaître mes points forts et mes points faibles, et quand j'ai fini mes études, je me sentais prête parce que je savais ce qu'on attendait de moi et je connaissais les responsabilités que j'allais assumer. »

## LE PROCESSUS DE RECRUTEMENT

Le recrutement commence à la fin de février et au début de mars, avec l'affichage sur le site Web de *London Bridge* du dossier de demande de participation aux programmes de stages d'été. Le programme offre également des postes aux personnes qui ont récemment terminé leurs études ou aux étudiants actuellement inscrits dans un programme



Ellen Van Lierop, EPEI, pendant son stage d'été, avec un enfant qui construit une tour.

d'éducation de la petite enfance ou d'autres programmes liés aux services de garde et à l'éducation des jeunes enfants.

Par le passé, *London Bridge* a trouvé qu'il était difficile de faire connaître le programme aux étudiants. Cette année, toutefois, des représentantes de *London Bridge* ont pu s'adresser aux étudiants des collèges Fanshawe et Lambton, ce qui a entraîné 50 demandes de participation au programme. Comme il n'y a que 20 postes de stagiaire disponibles, les étudiants doivent passer une série d'entrevues à différents centres *London Bridge* avant la sélection finale des personnes retenues.

## LES AVANTAGES DU PROGRAMME

Les avantages du programme de stages d'été dépassent largement la suppléance des membres du personnel en vacances. Les étudiants ont la possibilité d'établir des relations avec le personnel et les familles, de vraiment sentir qu'ils font partie d'une équipe et d'apprendre ce que *London Bridge* peut leur offrir comme futur employeur éventuel. En fait, le programme de stages d'été est devenu un tremplin pour le recrutement : de 60 à 65 pour cent des personnes embauchées par l'organisme au cours des cinq dernières années avaient participé au programme de stages d'été.

Ellen a tellement aimé l'expérience qu'elle travaille maintenant comme EPEI permanente à temps plein à *London Bridge*. « Je recommande fortement à chaque étudiant de suivre ce programme. C'est le meilleur emploi éducatif que j'aie eu. »

Pour obtenir plus de renseignements sur le programme de stages d'été ou sur l'organisme *London Bridge Child Care Services Inc.*, veuillez consulter le site Web de l'organisme à [www.londonbridge.com](http://www.londonbridge.com) ou leur téléphoner au 519 432-5606.

**NOUS AIMERIONS ENTENDRE PARLER DE VOUS! SI VOUS AVEZ UN PROGRAMME UNIQUE OU SI VOUS CONNAISSEZ UNE ÉDUCATRICE DE LA PETITE ENFANCE INSCRITE OU UN ÉDUCATEUR DE LA PETITE ENFANCE INSCRIT QUE VOUS AIMERIEZ QUE NOUS PRÉSENTIONS DANS LE BULLETIN DES MEMBRES, VEUILLEZ NOUS ÉCRIRE À [COMMUNICATIONS@ORDREDESEPE.ON.CA](mailto:COMMUNICATIONS@ORDREDESEPE.ON.CA).**

# NOUVELLES DE L'ORDRE

## Avez-vous lu le *Code de déontologie et normes d'exercice*?

Les éducatrices et les éducateurs de la petite enfance inscrits ont besoin de connaître, de comprendre et de respecter ces normes éthiques et professionnelles. Pour obtenir plus de renseignements à ce sujet, visitez la section « Membres » --> « Normes professionnelles » sur notre site Web à [www.ordredesepe.on.ca](http://www.ordredesepe.on.ca).

## Pour les employeurs

Plus tôt cette année, l'Ordre a fait parvenir une affiche portant sur ces normes professionnelles à plus de 5 000 employeurs partout dans la province. Pour mieux faire connaître ces normes au public, nous demandons à tous les employeurs de poser l'affiche dans un endroit où les parents/tuteurs, les membres du personnel et les collègues pourront bien la voir. Pour obtenir d'autres exemplaires de l'affiche, veuillez communiquer avec l'Ordre.

## Avez-vous des questions?

Le nouveau site Web de l'Ordre est encore plus facile à consulter. Vous trouverez des foires aux questions sur le renouvellement de l'adhésion, le tableau public, les normes professionnelles et le processus de traitement des plaintes dans la section « Membres » sur le site Web. Pour obtenir des réponses à vos questions dès aujourd'hui, visitez notre site Web à [www.ordredesepe.on.ca](http://www.ordredesepe.on.ca)!

**REMARQUE :** Par respect pour l'environnement et par souci de responsabilité financière, l'Ordre a envoyé ce bulletin par courriel à tous les membres qui lui ont fourni une adresse de courriel. Si vous désirez obtenir une copie imprimée du bulletin, ou si vous désirez obtenir des renseignements sur le contenu de ce bulletin, contactez l'Unité des communications de l'Ordre par courriel à [communications@ordredesepe.on.ca](mailto:communications@ordredesepe.on.ca) ou par téléphone au 1 888 961-8558.

**AVIS IMPORTANT :** L'Ordre **n'utilise plus** son adresse de case postale. À l'avenir, veuillez envoyer toute votre correspondance au bureau de l'Ordre à l'adresse qui se trouve plus bas.

## CONTACTEZ-NOUS À...

L'ORDRE DES ÉDUCATRICES ET DES  
ÉDUCATEURS DE LA PETITE ENFANCE  
438, AVE UNIVERSITY, BUREAU 1900  
TORONTO ON M5G 2K8

TÉLÉPHONE : 416 961-8558  
SANS FRAIS : 1 888 961-8558  
TÉLÉCOPIEUR : 416 961-8772

courriel : [info@ordredesepe.on.ca](mailto:info@ordredesepe.on.ca) | site Web : [www.ordredesepe.on.ca](http://www.ordredesepe.on.ca)

